



Avocats : vous avez quitté la profession d'avocat dans vos 10 premières années ? Florilège des témoignages entendus lors de la Réunion du 8 octobre 2019 à la MDB de Paris

Commentaire d'arrêt publié le 22/10/2019, vu 4238 fois, Auteur : [CHHUM AVOCATS Paris Nantes Lille](#)

Le 8 octobre 2019, le bâtonnier de Paris a organisé sur une soirée sur le thème : Vous avez moins de 10 ans d'expérience et avez quitté la profession.

La présente note est un florilège des témoignages entendus lors de la réunion.

Beaucoup d'anciennes avocates / avocats ont témoigné.

Les témoignages ont relaté les difficultés de la collaboration libérale.

Témoignage 1 : La consœur a déploré l'absence d'évolution au sein de sa structure durant laquelle elle est restée 10 ans. Elle a regretté aussi l'absence de bonus alors que le cabinet était rentable.

Aucun système n' a été mis en place pour transmettre le cabinet alors que son « patron » partait en retraite.

Témoignage 2 : Le confrère a dénoncé l'absence d'indépendance. Le statut de collaborateur est aussi compliqué pour acheter un bien immobilier. Le confrère considère que le lien de subordination est plus fort dans la collaboration libérale que dans le salariat.

Témoignage 3 : La consœur a déploré son absence d'autonomie par rapport à son « patron », le fait qu'elle était « l'assistante juridique d'un associé » et que cela a entraîné pour elle des difficultés psychologiques.

Témoignage 4 : la Consœur a dénoncé un sentiment de précarité du statut de collaborateur.

Témoignage 5 : La Consœur avait peur de se faire « hurler dessus » chaque matin par « l'associé ».

Témoignage 6 : Une Consœur a souhaité la création d'un statut de collaborateur senior dans le RIBP

Témoignage 7 : La consœur a dénoncé le fait de travailler dans un open space ainsi que l'impossibilité de développer une clientèle personnelle et le lien de subordination

Témoignage 8 : La Consœur a raconté que son patron lui avait indiqué un jour : « vous ne comprenez rien au métier d'avocats ! »

Témoignage 9 : La consœur dénonce le fait que « les avocats associés se prennent pour des stars » !

Témoignage 10 : La consœur se plaint de l'absence de compétence en management des collaborateurs des avocats associés

Témoignage 11 : Consœur qui est passée en entreprise : J'ai l'impression d'être avocate en travaillant en entreprise alors que je ne l'étais pas quand j'étais collaboratrice.

Témoignage 12 : Ex consœur passée en entreprise : « Jamais eu autant d'indépendance alors que salariée en entreprise »

Témoignage 13 : Le management des avocats managers est important. Les avocats qui encadrent des collaborateurs doivent faire une initiation au management. Il faut former les formateurs. Elle dénonce l'absence de bienveillance des « patrons » dans le management.

Témoignage 14 : « A 38 ans, vous n'êtes plus malléable comme un collaborateur »

Propositions à l'issue de la réunion :

. mettre en place des groupes de paroles de collaborateurs / collaboratrices

. une nouvelle idée de réunion : vous envisagez de quitter la profession d'avocat ? Dites-nous pourquoi ?

Frédéric CHHUM avocat et membre du conseil de l'ordre des avocats de Paris

CHHUM AVOCATS (Paris, Nantes, Lille)

e-mail: chhum@chhum-avocats.com

www.chhum-avocats.fr

<https://www.instagram.com/fredericchhum/?hl=fr>

.Paris: 4 rue Bayard 75008 Paris tel: 0142560300

.Nantes: 41, Quai de la Fosse 44000 Nantes tel: 0228442644

.Lille: 25, rue Gounod 59000 Lille tel: 0320135083